

Voici pourquoi nous disons NON à une synergie au rabais entre MCD et France 24 !

[2011 09 27 synergie au rabais entre MCD](#)La direction générale adjointe en charge du dialogue social nous a notifié par mail le 14 septembre 2011, une copie de l'accord d'entreprise relatif aux synergies du pôle arabophone entre les sociétés Monte Carlo Doualiya et France 24.

Après réflexion et afin de préserver les droits des salariés de notre radio, l'intersyndicale MCD a décidé à l'unanimité de s'opposer à cet accord pour les raisons suivantes...

Lisez la suite ci-dessus.